



Recrutez vos futurs collaborateurs en **Contrat de Professionnalisation**

Avantages

> L'entreprise ne prend en charge que la rémunération de l'élève (80% du SMIC minimum)

> Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de référence de l'entreprise

> L'entreprise répond à son obligation d'embauche de 5% d'alternants (pour les entreprises de + de 250 salariés)

> L'élève ingénieur n'est pas pris en compte dans l'effectif de l'entreprise

Principe

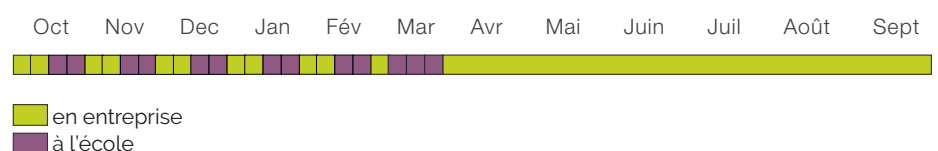
Nos élèves ingénieurs ont la possibilité de réaliser, avec vous, leur 3^e année dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

L'élève devient salarié pour une **durée de 12 mois**, avec **alternance** de travail dans votre entreprise et de formation à l'école.

Vous bénéficiez ainsi de la présence, sur une année, d'un élève ingénieur capable de mener à bien une mission identifiée. Vous pouvez former un futur collaborateur à vos **besoins** spécifiques, à vos **méthodes** de travail et à la **culture** de votre entreprise.

L'ENSGTI et le Service de la Formation Continue de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour facilitent vos démarches pour la mise en place de ce contrat et de la convention de formation.

Calendrier de l'alternance





De futurs ingénieurs compétents, engagés et responsables !

L'ENSGTI forme des spécialistes de l'Energétique capables de concevoir des solutions pour optimiser la production, la gestion et la consommation d'énergie, tout en considérant les aspects organisationnels, économiques, financiers et techniques. Ils interviennent dans tous les domaines de l'efficacité énergétique.

2 parcours sont proposés en 3^e année :

- **Smart Building (SB)**
- **Transition Énergétique et Développement Durable dans l'Industrie (TEDDI)**

Les compétences de nos élèves ingénieurs

Mathématiques appliquées
Thermodynamique - Bilans
Mécanique des fluides
Transferts de chaleur
et de matière
Informatique / Programmation
Simulation / modélisation
Management de la qualité
et de la sécurité

Contrôle commande
Matériaux et transfert
Energétique appliquée
Thermodynamique
des systèmes

Bâtiment Equipement technique Règlementation	Conversion de l'énergie Ressources énergétiques et usages Utilisation rationnelle de l'énergie
---	--

Management
Communication
Marketing
Environnement économique
Gestion de Projet
Management des RH
Responsabilité sociétale
de l'entreprise
2 langues vivantes

En savoir plus : http://bit.ly/ensgti_competences

Nous contacter

entreprise_ensgti@univ-pau.fr ou 05.59.40.78.00

M. Pierre CEZAC - Directeur des Relations Entreprises - pierre.cezac@univ-pau.fr